

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE Saint-Honoré-de-Shenley**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 4 juin 2020 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 16 juin 2020 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Sont absents :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Abonnement au centre d'entraînement
- 15- Reprise de la responsabilité du journal municipale Info-Shenley
- 16- Création d'un comité de pilotage et de suivi de la politique MADA
- 17- Abrogation résolution 2020-05-142
- 18- Création d'un comité de pilotage et de suivi de la politique familiale
- 19- Abrogation résolution 2020-05-143
- 20- Mandat à la firme Excavation JP Roy pour la démolition du bâtiment du 474 rue Jobin (ponction au surplus d'un montant de 9 800,00 \$ pour défrayer les frais) et débranchement du service à Hydro-Québec
- 21- Demande d'aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale volet RIRL
- 22- Disposition temporaire relative aux impacts de la COVID-19 – Mesures de relance économique pour le Programme d'aide à la voirie locale volet RIRL
- 23- Paiement de la facture pour le piquetage dans le rang Petit Shenley
- 24- Modification des coûts pour l'inscription au soccer
- 25- Facture à la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset pour entretien de route l'hiver
- 26- Achat d'un amorceur électrique de pompe pour camion incendie
- 27- Offre de service de la firme Englobe pour le rang 9 – travaux de laboratoire

- 28- Cessation d'un terrain de la Municipalité pour projet d'infrastructure publique (13 400 M<sup>2</sup>)
- 29- Demande d'appui à la MRC pour proposition de projet d'infrastructure publique
- 30- Lancement de l'appel d'offres pour la réhabilitation du réservoir d'eau potable
- 31- Autorisation de l'utilisation des crédits pour creusage de fossés dans le rang Petit Shenley (25 000,00 \$)
- 32- Inscription au camp de jour des enfants non-résidents à Saint-Honoré-de-Shenley
- 33- Offre de service de la firme WSP pour accompagnement dans le projet de phase 1 d'amélioration de la route du rang 9
- 34- Période de Questions
- 35- Fermeture de la séance

#### ❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

#### 14- ABONNEMENT AU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

**2020-06-173**

**Considérant** que les abonnés du centre d'entraînement n'ont pu utiliser celui-ci durant la période de confinement liée à la pandémie de la COVID-19 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie un rabais de 30,00 \$ aux abonnés du centre d'entraînement lorsqu'ils renouvelleront leur abonnement. Ce rabais ne sera offert qu'aux personnes qui détenaient un abonnement durant la période de la pandémie.

#### 15- REPRISE DE LA RESPONSABILITÉ DU JOURNAL MUNICIPALE INFO-SHENLEY

**2020-06-174**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley possède actuellement les ressources requises pour préparer et diffuser son journal local Info-Shenley ;

**Considérant** que la Municipalité avait cédé la responsabilité de l'Info-Shenley à une tierce personne, mais qu'elle veut reprendre cette responsabilité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley reprenne la responsabilité de préparer et diffuser son journal local Info-Shenley ;

**Que** la reprise de cette responsabilité soit effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley remercie le travail accompli par la firme Impression Isabelle Beaudoin pour la production de l'Info-Shenley au cours des dernières années.

#### **16- CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE LA POLITIQUE MADA**

**2020-06-175**

**Considérant** la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement actif des aînés;

**Considérant** la volonté de la municipalité de mettre à jour et de réaliser une politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que le plan d'action qui lui est associé ;

**Considérant que** la municipalité s'est engagée dans une démarche territoriale globale (MRC) visant à réaliser une politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA) ;

**Considérant que** la municipalité doit dans le cadre de cette démarche de politique familiale et de municipalité amie des aînés nommer un élu responsable de la démarche au niveau municipal ;

**Considérant que** la municipalité doit dans le cadre cette démarche nommer un comité de pilotage responsable de la démarche au niveau municipal comprenant deux aînés et le responsable des questions famille et aînés ;

**Considérant que** la municipalité doit également s'assurer de mettre sur pied un comité pour suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité ;

**Que** la municipalité procède à la création d'un comité de pilotage et de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composés des personnes suivantes :

- Madame Karine Champagne, conseillère municipale
- Monsieur Shawn Marier, conseiller municipal
- Monsieur Cédric Quirion, conseiller municipal
- Monsieur Alain Poulin, conseiller municipal
- Madame Alexandra Gilbert, citoyenne
- Madame Marika Demers, citoyenne
- Madame Rachel Bélanger, citoyenne
- Monsieur Paul-Eugène Champagne, citoyen
- Madame Ginette Rodrigue, citoyenne
- Madame Karine Champagne, responsable des sports, loisir et culture
- Nadia Tremblay (chargée de projet);

Ce comité sera sous la responsabilité de monsieur Shawn Marier, l' élu responsable des questions Familles et Aînés (RQFA).

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat :

De permettre le partenariat, la représentativité de l' ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.

De produire un bilan des actions réalisées en lien avec le dernier plan d' action MADA, incluant une auto-évaluation sur le déroulement de la démarche MADA et les résultats des actions implantées dans la municipalité;

D' assurer la mise à jour et la réalisation de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d' action qui en découle en étant à l' écoute des besoins et des attentes de la population;  
en consultant des citoyens de tout âge incluant les aînés;  
en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;

D' assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Familles et Aînés;

De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l' étude de dossiers susceptibles de faire l' objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;

D' agir à titre de comité de suivi du plan d' action MADA, ce qui implique de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre. Au sein de ce comité, au moins deux sièges sont réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des aînés par leurs engagements dans leur communauté ainsi qu' un siège pour un élu responsable du dossier « aînés » de la municipalité;

D' identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés »;

De sensibiliser les décideurs à l' importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d' intervention (politique, économique, social, culturel).

#### **17- ABROGATION RÉOLUTION 2020-05-142**

**2020-06-176**

**Considérant** qu' il y a eu des modifications dans les membres du comité de pilotage et de suivi de la politique MADA ;

**Considérant** que la résolution 2020-05-142 n' a plus lieu d' être ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil abroge la résolution 2020-05-142.

### **18-CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE**

**2020-06-177**

**Considérant** la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles de son territoire ;

**Considérant** la volonté de la municipalité de mettre à jour et de réaliser une politique familiale ainsi que le plan d'action qui lui est associé ;

**Considérant** que la municipalité s'est engagée dans une démarche territoriale globale (MRC) visant à réaliser une politique familiale ;

**Considérant** que la municipalité doit dans le cadre de cette démarche de politique familiale nommer un élu responsable de la démarche au niveau municipal ;

**Considérant** que la municipalité doit dans le cadre cette démarche créer un comité de pilotage responsable de la démarche au niveau municipal comprenant le responsable des questions famille et aînés ;

**Considérant** que la municipalité doit également s'assurer de mettre sur pied un comité pour suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre du plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la municipalité procède à la création d'un comité de pilotage et de suivi de la politique familiale et de son plan d'action composé des personnes suivantes :

- Madame Karine Champagne, conseillère municipale
- Monsieur Shawn Marier, conseiller municipal
- Monsieur Cédric Quirion, conseiller municipal
- Monsieur Alain Poulin, conseiller municipal
- Madame Alexandra Gilbert, citoyenne
- Madame Marika Demers, citoyenne
- Madame Rachel Bélanger, citoyenne
- Monsieur Paul-Eugène Champagne, citoyen
- Madame Ginette Rodrigue, citoyenne
- Madame Karine Champagne, responsable des sports, loisir et culture
- Nadia Tremblay (chargée de projet);

Ce comité sera sous la responsabilité de monsieur Shawn Marier, l' élu responsable des questions Familles et Aînés (RQFA)

Le comité de pilotage de la politique familiale aura pour mandat :

De permettre le partenariat, la représentativité de l' ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.

De produire un bilan des actions réalisées en lien avec le dernier plan d' action de la politique familiale, incluant une auto-évaluation sur le déroulement de la démarche et les résultats des actions implantées dans la municipalité;

D' assurer la mise à jour et la réalisation de la politique familiale ainsi que le plan d' action qui en découle

en étant à l' écoute des besoins et des attentes de la population;  
en consultant des citoyens de tout âge;  
en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;

D' assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Famille;

De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l' étude de dossiers susceptibles de faire l' objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles;

D' agir à titre de comité de suivi du plan d' action, ce qui implique de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre. Au sein de ce comité, au moins deux sièges sont réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des familles par leurs engagements dans leur communauté ainsi qu' un siège pour un élu responsable du dossier « famille » de la municipalité;

D' identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »;

De sensibiliser les décideurs à l' importance des familles dans tout le processus de décision, et ce, quel que soit le champ d' intervention (politique, économique, social, culturel).

#### **19- ABROGATION RÉOLUTION 2020-05-143**

**2020-06-178**

**Considérant** qu' il y a eu des modifications dans les membres du comité de pilotage et de suivi de la politique familiale ;

**Considérant** que la résolution 2020-05-143 n' a plus lieu d' être ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil abroge la résolution 2020-05-143.

**20- MANDAT À LA FIRME EXCAVATION JP ROY POUR LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT DU 474 RUE JOBIN ET DÉBRANCHEMENT DU SERVICE À HYDRO-QUÉBEC**

**2020-06-179** **Considérant** qu'un bâtiment excédent situé sur le terrain municipal du 474 rue Jobin n'a plus d'utilité et est arrivé en fin de vie utile ;

**Considérant** la Municipalité veut faire démolir le bâtiment excédent ;

**Considérant** que la firme JP Roy a déposé, après demande, une offre de service au montant de 9 800,00 \$ plus taxes pour effectuer le travail de démolition et le ramassage des résidus ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la mandat de démolition mais que la date sera déterminé ultérieurement.

**21- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET RIRL**

**2020-06-180** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**Considérant** que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC a obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

**Considérant** que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option basé sur l'estimation détaillée du coût des travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**22- DISPOSITION TEMPORAIRE RELATIVE AUX IMPACTS DE LA COVID-19 – MESURES DE RELANCE ÉCONOMIQUE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET RIRL**

**2020-06-181**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**Considérant** que, pour relancer l'économie dès 2020, le gouvernement du Québec a prévu un budget additionnel de 100 millions de dollars pour la voirie locale afin de mitiger les impacts découlant de la pandémie de COVID-19 ;

**Considérant** que des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 ont été ajoutées aux modalités d'application 2018-2021 du PAVL ;

**Considérant** que les dispositions temporaires sont applicables exclusivement aux demandes d'aide financière pour des **travaux curatifs** des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du PAVL ;

**Considérant** que les dispositions temporaires ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL ;

**Considérant** que le Ministère permet, en fonction de son indice de vitalité économique, l'octroi d'une aide financière maximale couvrant de 65 % à 85 % des dépenses admissibles pour le volet AIRRL et de 90 % à 95 % pour le volet RIRL ;

**Considérant** que l'aide financière est **versée sur une période de 10 ans** ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley choisit s'engager à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

**Considérant** que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et **au plus tard le 31 décembre 2020** sont admissibles à une aide financière ;

**Considérant** que la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 janvier 2021** ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option basé sur l'estimation détaillée du coût des travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

### **23- PAIEMENT DE LA FACTURE POUR LE PIQUETAGE DANS LE RANG PETIT SHENLEY**

**2020-06-182** **Considérant** que la Municipalité a fait faire des travaux d'arpentage dans le Petit Shenley ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de la facture au montant de 1 000,00 \$ plus taxes à la firme Arpentage FC inc.

### **24- MODIFICATION DES COÛTS POUR L'INSCRIPTION AU SOCCER**

**2020-06-183** **Considérant** que la saison de soccer 2020 sera modifiée en raison de la pandémie de la COVID-19

**Considérant** que la responsable des sports, loisirs et culture recommande une nouvelle grille tarifaire en considération de la modification de la saison de soccer ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la grille tarifaire proposée par la responsable des sports, loisirs et culture pour la saison de soccer 2020.

### **25- FACTURE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HILAIRE-DE-DORSET POUR ENTRETIEN DE ROUTE L'HIVER**

**2020-06-184** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley entretient une partie de la route du rang Grand-Shenley sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset durant la saison hivernale ;

**Considérant** que la Municipalité a préparé une facture pour les coûts d'entretien pour les saisons hivernales de 2015 à 2020 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-de-Saint-Honoré-de-Shenley fasse parvenir à la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset la facture pour le déneigement de la route du rang Grand Shenley situé sur leur territoire.

#### **26- ACHAT D'UN AMORCEUR ÉLECTRIQUE DE POMPE POUR CAMION INCENDIE**

**2020-06-185** **Considérant** que l'un des véhicules du Service de sécurité incendie a besoin d'un nouvel amorceur électrique de pompe pour faire fonctionner ses équipements ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat d'un amorceur électrique de pompe pour l'un des véhicules du Service de sécurité incendie au montant de 1 119,93 \$ plus taxes.

#### **27- OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME ENGLOBE POUR LE RANG 9 – TRAVAUX DE LABORATOIRE**

**2020-06-186** **Considérant** que la Municipalité a besoin des services d'un laboratoire pour les travaux d'amélioration de la route dans le rang 9 ;

**Considérant** que le Service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan, responsable de la surveillance des travaux dans le rang 9 a demandé à des laboratoires de déposer leurs soumissions pour ce mandat ;

**Considérant** que la firme Englobe a déposé, après invitation, une offre de service au montant de 14 390,50 \$ plus taxes ;

**Considérant** que le Service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan, responsable de la surveillance des travaux dans le rang 9 recommande d'accepter l'offre de service de la firme Englobe ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre de service de la firme Englobe comme recommandé par le Service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan, et ce, pour un montant de 14 390,50 \$ plus taxes ;

**Que** le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité l'offre de service déposé par la firme Englobe.

#### **28- CESSATION D'UN TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ POUR PROJET D'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE**

**2020-06-187** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a un terrain vacant d'une superficie de 13 400 m<sup>2</sup> et que celui-ci est prêt à être utilisé pour l'implantation de projets d'infrastructures publiques :

**Considérant** que le Gouvernement du Québec a des projets d'investissements prévus pour des infrastructures publiques ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut faire savoir au Gouvernement du Québec qu'elle est en mesure de contribuer à la mise en place de ses projets ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, dans sa volonté de poursuivre le développement de services publics sur son territoire, est prêt à céder gracieusement un terrain de 13 400 m<sup>2</sup> pour la mise en place d'un projet d'infrastructure publique au Gouvernement du Québec.

#### **29- DEMANDE D'APPUI À LA MRC POUR PROPOSITION D'UN PROJET D'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE**

**2020-06-188**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a un terrain vacant d'une superficie de 13 400 m<sup>2</sup> et que celui-ci est prêt à être utilisé pour l'implantation de projets d'infrastructures publiques :

**Considérant** que le Gouvernement du Québec a des projets d'investissements prévus pour des infrastructures publiques ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut faire savoir au Gouvernement du Québec qu'elle est en mesure de contribuer à la mise en place de ses projets ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est prêt à céder gracieusement un terrain de 13 400 m<sup>2</sup> pour la mise en place d'un projet d'infrastructure publique au Gouvernement du Québec et invite celle-ci à lui déposer un projet ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley demande à la MRC Beauce-Sartigan de la soutenir dans son offre et son invitation au Gouvernement du Québec pour la mise en place d'un projet d'infrastructure publique.

#### **30- LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

**2020-06-189**

**Considérant** le besoin de travaux de réhabilitation pour le réservoir d'eau potable ;

**Considérant** que l'analyse a été réalisée et que les plans et devis sont prêts ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate et autorise le directeur général à procéder au lancement de l'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable.

### **31- AUTORISATION DE L'UTILISATION DES CRÉDITS POUR CREUSAGE DE FOSSÉS DANS LE RANG PETIT SHENLEY**

**2020-06-190** **Considérant** qu'un montant de 25 000,00 \$ a été budgété pour l'année financière 2020 pour des travaux de creusage dans le rang Petit Shenley ;

**Considérant** les travaux publics est prête pour démarrer la réalisation des travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise des travaux de creusage de fossé dans le rang Petit Shenley en disposition des crédits alloués pour ceux-ci.

### **32- INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR DES ENFANTS NON-RÉSIDENTS À SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**2020-06-191** **Considérant** que la Municipalité subventionne une part des coûts liés au camp de jour à partir de ses revenus fonciers ;

**Considérant** que la Municipalité accueil des enfants non domiciliés à Saint-Honoré-de-Shenley dans son camp de jour ;

**Considérant** que le conseil municipal, par respect et équité pour les contribuables de Saint-Honoré-de-Shenley, veut augmenter la contribution de la clientèle du camp de jour non domiciliée sur son territoire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité modifie le montant de participation au camp de jour pour la clientèle non domiciliée à Saint-Honoré-de-Shenley en doublant le coût de l'inscription, et ce, à partir de la saison estivale 2021.

### **33- OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME WSP POUR ACCOMPAGNEMENT DANS LE PROJET DE PHASE 1 D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE DU RANG 9**

**2020-06-192** **Considérant** que l'entrepreneur et la firme de surveillance mandatés pour les travaux d'amélioration de la route du rang 9 ont besoin de support provenant du concepteur des plans et devis du projet ;

**Considérant** que la firme WSP Canada, concepteur des plans et devis, a déposé une soumission avec un budget de 3 000,00 \$ (coût réel applicable) pour accompagner les mandataires du projet d'amélioration de la route du rang 9 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la soumission de la firme WSP Canada pour un mandat d'accompagnement, et ce, pour un budget de 3 000,00 \$ (coût réel applicable).

#### **34- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée

#### **35- FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2020-06-193** Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h50.

---

Dany Quirion, maire

---

Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier